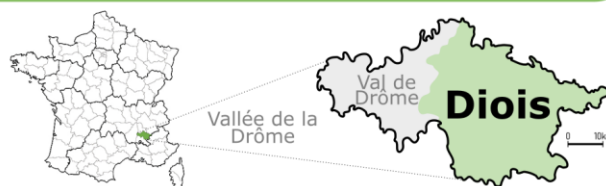


Série Transition agroécologique

Collection Trajectoire



Regard des Chercheurs



DE NOUVELLES RELATIONS ENTRE PRODUCTEURS ET CONSOMMATEURS

LE RÔLE TERRITORIAL D'UNE ÉPICERIE LOCALE DANS LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIO ET DES CIRCUITS COURTS

D'un groupement de consommateurs à une société porteuse d'un projet de société pour l'agriculture bio et les circuits courts, l'épicerie « La Carline » offre à voir la construction du rôle territorial qu'un acteur de la société civile peut jouer dans la transition agroécologique.

Un regroupement de consommateurs dans le Diois

Rendre les produits bio accessibles à tous

En 1989, suite à une transition alimentaire personnelle (diminution de la consommation de viande, changement de régime alimentaire suite à des problèmes de santé), une dizaine de personnes créent un groupement d'achat dans le Diois pour s'approvisionner en produits biologiques indisponibles localement (de type épicerie sèche).

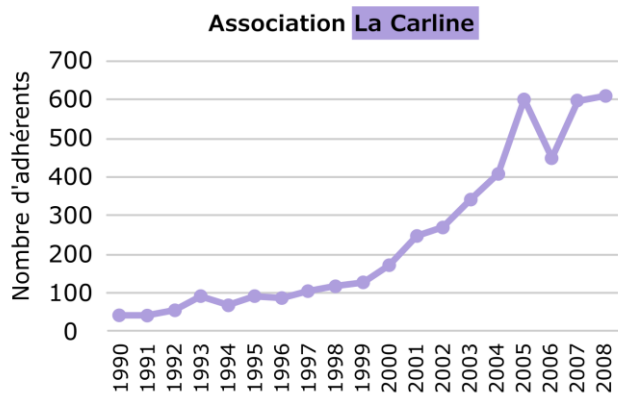
Cette initiative personnelle va vite avoir du succès et attirer de nouveaux

consommateurs. Sur cette base, les personnes impliquées décident de monter une association en 1990, qu'ils nomment « La Carline ». L'enjeu est de promouvoir la consommation de produits biologiques. L'association reflète la diversité des motivations de ses fondateurs et s'articule autour de plusieurs objectifs : permettre à ses adhérents de consommer des produits bio sans se ruiner, promouvoir une alimentation saine et plus largement promouvoir un mode de vie respectueux de l'environnement.

Ses actions se rattachent donc dans un premier temps à des problématiques personnelles et à des enjeux environnementaux sans toutefois se référer ni à des enjeux agricoles ni à des enjeux territoriaux. En témoigne l'achat de produits auprès de producteurs locaux dès 1991 mais seulement dans l'optique de mieux connaître l'origine du produit, jugée comme gage de sa qualité environnementale et sanitaire.

Promouvoir les produits issus de l'agriculture paysanne

Parmi les membres fondateurs de la Carline, certains sont agriculteurs et s'impliquent fortement dans les activités de l'association (permanences, réceptions des livraisons). Ce n'est pas pour autant qu'ils livrent leurs produits à la Carline. Ils sont présents en tant que consommateurs comme les autres, cherchant eux aussi à s'approvisionner en produits bio.



↑ Forte augmentation du nombre d'adhérents à l'association La Carline entre 1990 et 2008

Cette part d'agriculteurs actifs au sein d'une association de consommateurs est originale. Elle permet de partager aux autres consommateurs des connaissances sur le monde agricole et ses enjeux.

La Carline constitue ainsi un réel espace de dialogue entre consommateurs et producteurs. Par ce processus, ses objectifs évoluent. L'accent n'est plus seulement mis sur le consommateur, sa santé et celle de l'environnement, mais également sur le soutien aux agriculteurs du milieu rural, introduisant ainsi la dimension sociale du choix d'une alimentation bio. Dès 1991, la Carline affiche ainsi son ambition de participer au maintien de l'agriculture paysanne et de promouvoir les produits issus de l'agriculture biologique des producteurs locaux et régionaux.

Cependant, traduire ces valeurs en action n'est pas si simple. Les discussions sont nombreuses en interne sur la définition du local (les produits provenant tout autant du Diois, de la basse vallée, que du reste du département et de la région) et sur le prix défini pour réunir accessibilité pour le consommateur et juste rémunération du producteur (une marge à 10% a été maintenue pendant plusieurs années). Si le catalogue de la Carline s'enrichit de références venant des adhérents du Diois (miel, vin, fromage), l'association se fournit à cette époque en très forte majorité via des grossistes et non en circuit court. Durant ces premières

années, la Carline n'a que peu d'impact sur l'ensemble du système agro-alimentaire territorial, mais elle pose inconsciemment les jalons de son rôle futur.

La prise de conscience du rôle territorial

Porter la parole des consommateurs bio

En 1992, la Carline est invitée par Agribiodrôme (acteur de la coordination du développement de l'agriculture biologique dans le département de la Drôme) à siéger à une commission d'attribution du label bio en tant que représentante des consommateurs bio. La Carline se rend compte que les consommateurs peuvent avoir un rôle à jouer dans la gouvernance des filières bio, et plus encore qu'elle peut elle-même porter leur parole. Ceci d'autant plus qu'elle constitue le seul acteur de ce type dans tout le département à cette époque.

Elle se désigne « association de consommateurs » pour la première fois en 1992. Se voyant légitimée dans ce rôle, elle le revendique et propose de nouvelles actions en ce sens. Elle tente de sensibiliser les élus sur les OGM mais reste sans réponse. Puis elle lance un travail de facilitation pour développer l'alimentation bio dans les établissements scolaires en portant la parole des parents d'élèves. Cette question réussit à être mise à l'agenda en 2002 grâce au positionnement conjoint avec Agribiodrôme (avec qui elle renoue, les relations s'étant affaiblies depuis le début des années 1990) qui y voit un levier pour relancer les conversions bio après l'essoufflement de la dynamique du Programme Bio des années 1990. C'est par cette alliance avec Agribiodrôme qui lui ouvre des portes sur le territoire, que la Carline devient pour la première fois un interlocuteur des responsables locaux.

Aller à la rencontre du territoire

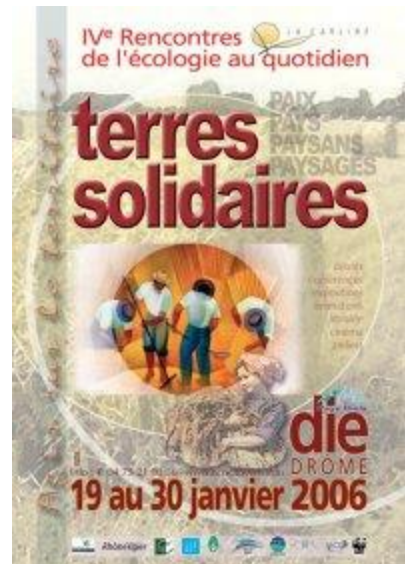
En 2002, la Carline se lance dans une activité qu'elle nomme « militante » autour d'actions de sensibilisation dans le domaine de l'écologie. En ce sens, elle porte à partir de cette année là, une manifestation locale autour de l'écologie dans les gestes du quotidien à destination du grand public : « Les Rencontres de l'écologie ». La Carline se retrouve en portage administratif et financier de l'évènement. Ce projet est coorganisé avec l'Espace Social et Culturel de Die et du Diois (ESCDD) le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Vercors, Agribiodrôme faisant partie du premier comité de pilotage.

Les Rencontres de l'écologie vont rencontrer un très fort succès : à sa quatrième édition, l'évènement s'appuie sur un budget dix fois plus élevé (30000€) et accueille 12000 visiteurs (impactant pour un territoire ne comptant que 11000 habitants). C'est ainsi qu'en 2006, une nouvelle association est créée spécifiquement pour porter la manifestation. Cependant, les portages des Rencontres de l'écologie auront une influence majeure sur la Carline tant sur ses valeurs et décisions internes que sur ses relations aux acteurs du territoire. La volonté de favoriser les circuits courts au sein de l'épicerie émerge ainsi en 2006 (proposition d'augmenter la marge pour les produits plus éloignés par exemple).

S'allier aux acteurs institutionnels

Plus encore, les Rencontres de l'écologie permettent à la Carline de rentrer en réelle interaction avec les pouvoirs publics. Cela tient à deux facteurs. Le premier est celui de l'impact territorial positif de l'évènement, qui mobilise une grande diversité d'acteurs (collectivité, association environnementale, entreprise établissement scolaire) et qui répond aux

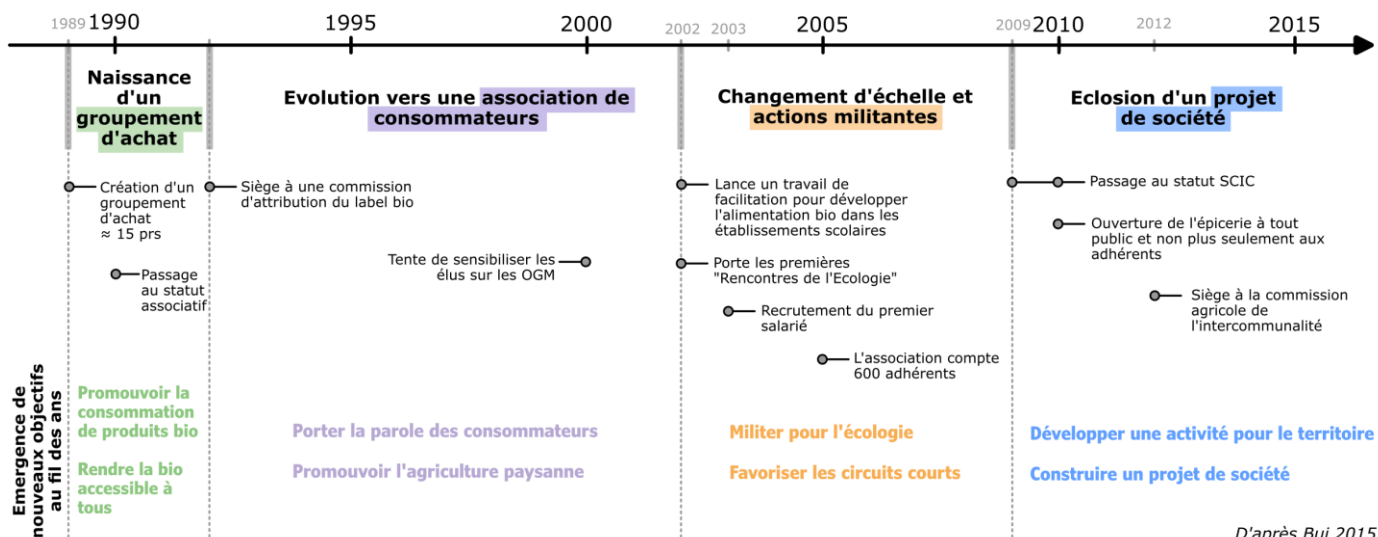
Affiche de la cinquième édition de l'évènement « Rencontres de l'écologie au quotidien » coorganisé par La Carline →



enjeux de développement définis par l'intercommunalité du Diois. Le deuxième facteur est le rôle joué par l'ESCDD pour attirer l'attention et l'intérêt des élus locaux sur la Carline.

L'évènement permet ainsi à la Carline d'acquérir une certaine reconnaissance de la part des pouvoirs publics. Ceux-ci vont progressivement concevoir des attentes fortes vis-à-vis de la Carline en s'engageant solidement auprès d'elle : soutien politique, soutien financier, subvention via le programme LEADER reconnaissant ainsi que l'action de la Carline participe au projet de territoire.

Mais ce rapprochement avec les acteurs institutionnels ne fait pas l'unanimité à la Carline et ce sujet sera, avec d'autres, au cœur de la première crise interne de la structure au début des années 2000. L'association voit sa posture glisser doucement vers un positionnement territorial, sans que ce changement ne soit réellement discuté entre les adhérents. Or l'autonomie de pensée est une valeur forte à la Carline, et elle se traduit pour certains par une méfiance à l'égard des acteurs institutionnels. Le conflit, qui se construit également autour de la diminution de l'énergie de bénévolat et du débat sur le recrutement d'un salarié, se traduira par le départ de plusieurs membres du conseil d'administration.



↑ Etapes historique de la Carline et évolution de ses objectifs

Ainsi, à travers les interactions avec les autres acteurs du territoire (Agribiodrôme, intercommunalité du Diois, ESCDD) La Carline prend conscience qu'elle a un rôle à jouer plus large en tant qu'acteur du système agri-alimentaire territorial, et plus seulement celui de groupement d'achat.

Changer de statut et de gouvernance pour maintenir ses valeurs

En parallèle des réflexions sur le positionnement de l'association dans le territoire et face à la nécessité de faire évoluer son fonctionnement suite à l'accroissement de l'activité (recrutement d'un salarié en 2003), les membres de la Carline s'interrogent sur les statuts de la structure.

En 2009, la Carline prend le statut de Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC). L'enjeu est de se recentrer sur l'activité de commercialisation tout en s'engageant pour l'intérêt collectif et la prise en compte des enjeux du territoire. Les dimensions relatives à la santé et à l'environnement ne sont plus en tête d'affiche.

Les membres de la Carline traduisent concrètement ces enjeux dans la gouvernance et le choix des produits. Les produits issus des agriculteurs du Diois sont privilégiés tandis que la gouvernance

coopérative se partage entre consommateurs, producteurs et salariés. De plus, avec la sortie du système associatif, il n'est plus nécessaire d'être adhérent à la Carline pour y faire ses courses. L'enjeu est ici de dessiner une voie alternative de consommation durable et structurante, et non pas une voie à la marge de l'économie locale. La Carline modifie son statut et sa gouvernance dans ce but.

Faire émerger un projet de société

Structurer les filières pour la souveraineté alimentaire du Diois

Au-delà de l'objectif de la Carline de développer un outil économique alternatif, le magasin dépasse sa seule finalité et devient progressivement un outil pour développer la souveraineté alimentaire du Diois. La Carline structure ainsi progressivement certaines filières bio locales.

Elle met en place un système de marge différenciée selon l'origine des produits (local, grossiste, jeune producteur). Elle met aussi de l'énergie dans le développement de l'approvisionnement local en fruits et légumes. Si ces produits entrent en rayon pour la première fois en 2003, il faut attendre 2007 pour que leur

vente se développe, et 2010 pour que la Carline participe à la coordination des maraichers locaux pour la production et les livraisons. De même, la vente de viande se met en place en 2009 via l'initiative de quelques éleveurs adhérents.

L'ensemble de ces changements ne sont pas simples à mettre en place, ils engendrent une succession d'échanges et de controverses. Le sujet de la viande par exemple, soulève une controverse au sein du conseil d'administration de la Carline où les membres fondateurs sont plutôt végétariens, mais la justification éthique du soutien de la filière viande locale l'emporte.

Etre un acteur actif du système alimentaire territorial

En plus de sa volonté de favoriser les filières locales, la Carline va se positionner progressivement comme un acteur actif dans les dynamiques agricoles territoriales, et comme un acteur légitime dans la construction d'un projet de société au service du territoire. Ses changements de statuts et de gouvernance participent à changer le regard des autres acteurs du territoire sur son rôle.

Des rapprochements ont lieu avec la Chambre d'agriculture, en particulier autour de la création de la SCIC et dans l'accompagnement technique des maraichers. Cependant, la collaboration entre les deux structures reste opportuniste à cette époque, leurs thématiques convergeant mais non leur approche.

C'est surtout avec l'intercommunalité que les interactions se renforcent aux débuts des années 2010. L'interconnaissance entre les membres de ces deux structures débute en 2009 lorsque la Carline dépose un dossier de demande de subvention pour aménager un nouvel espace de vente. Les membres de la Carline



↑ **Vue de l'intérieur de l'épicerie fine La Carline à Die**
crédit photo © La Carline (2022)

rencontrent et échangent avec les techniciens, les élus et les acteurs de la commission agricole. Dans le contexte institutionnel favorable (volonté de l'intercommunalité de développer les circuits courts, de relocaliser la consommation pour développer l'économie locale) et par la nouvelle image et légitimité que se donne la Carline, celle-ci se positionne comme interlocuteur sur les thématiques agricoles. Cela se traduira par une implication importante dans les instances territoriales : invitation à des réunions sur le maintien des exploitations agricoles en 2010, participation à l'élaboration d'un programme PSADER 2012-18 et maîtrise d'ouvrage, et enfin siège à la commission agricole de l'intercommunalité dès 2012 où elle représente les producteurs locaux.

Légitimée par l'intercommunalité dans son rôle d'acteur territorial suite à la réussite de son projet et associée aux pilotages des politiques publiques de développement agricole, la Carline affirme son rôle politique et devient dans les années 2010 un acteur majeur du développement local, s'inscrivant dorénavant dans un projet au service du territoire. A partir de ces années là, la Carline semble initier une réflexion pour soutenir des associations et entreprises locales souhaitant s'engager dans la transition, mais les chercheurs n'ont pas encore exploré la période récente.

Enseignements généraux pour la transition agroécologique

La vallée de la Drôme regorge d'initiatives réinterrogeant les relations entre les acteurs du système agri-alimentaire territorial. Si cette effusion est spécifique au territoire, l'histoire d'un groupement de consommateurs bio dans le Diois (La Carline) offre des enseignements généraux sur la trajectoire d'un acteur devenu territorial, sur l'évolution des relations producteurs-consommateurs et sur les recompositions du système agri-alimentaire au cœur de la transformation des modes de production et de consommation :

Un acteur peut devenir territorial alors même qu'il ne s'agit pas de son ambition initiale : ici une initiative personnelle de quelques consommateurs bio se transformant en une vingtaine d'années en un acteur au cœur du projet de développement agricole du territoire, soutenant et structurant l'agriculture bio et la production locale.

A l'échelle d'un acteur, les choix de statuts et de gouvernance ont un impact sur son rôle et sur la perception de ce rôle par les autres acteurs : la présence d'agriculteurs en tant que consommateurs a permis d'intégrer des enjeux sociaux et agricoles aux missions d'un groupement de consommateurs. De même, le passage d'un statut associatif à une SCIC avec gouvernance partagée (consommateur, producteur, salarié) a permis de gagner en légitimité auprès des pouvoirs publics et des acteurs agricoles.

A l'échelle d'un territoire, la présence d'espaces de confrontation entre acteurs favorise le positionnement des acteurs et peut engendrer des reconfigurations dans l'ensemble du système : la confrontation de points de vue entre acteurs permet à chacun de définir son rôle. Plus encore,

cela peut permettre à un acteur de se rendre compte du rôle potentiel ou du rôle que les autres acteurs attendent. Ici, l'association de producteurs n'a saisi le rôle actif qu'elle pourrait jouer dans la définition d'un projet de société sur son territoire qu'au contact de l'intercommunalité et des acteurs agricoles. La présence d'acteurs pivots, mettant en relation et légitimant des acteurs, est un facteur facilitant. Ici le rôle joué par un centre social pour mettre en lien une association de consommateurs et les pouvoirs publics.

Pour en savoir plus

Savoirs scientifiques

- Bui, S. (2015) *Pour une approche territoriale des transitions écologiques. Analyse de la transition vers l'agroécologie dans la Biovallée (1970-2015)*. Thèse, AgroParisTech, 503 p.
- Pradels N.H., Grison J-B., Koop K., Landel P-A., (2022) Initiatives citoyennes de transition soutenable et diffusion : formes et fonctions de la mise en réseaux territorialisés. *Développement durable et territoires*, vol. 13, n°1.

Savoirs locaux

- Luangkhot K. Fontana C. (2021) *La Carline, 30 ans de bio dans le Diois*, La Bande Sonore et La Carline, Documentaire vidéo, 1h9min6s, diffusé le 28 juin 2021.
- RDWA (2019) *27 avril, Assemblée générale de la Coopérative La Carline*, Interview de Caroline Maillot, 35:40, diffusé le 26.04.19

Pour citer ce document

Delclaux, J. (2023), De nouvelles relations entre producteurs et consommateurs, le rôle territorial d'une épicerie locale dans le développement de l'agriculture bio et des circuits courts, Pôle des Savoirs, Association Biovallée, 6p.